



**PROCES VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 12 SEPTEMBRE 2009**

.....

**1- Salutations d'usage du Président**

L'Assemblée Générale Annuelle de l'Amicale s'est tenue le 12 septembre 2009, au Domaine de Stambach, notre Base Equestre, sous la présidence de Roland ADAM.

Cette assemblée, ouverte à 19h, dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de notre Amicale, a bénéficié de la présence de Jean-Louis SIAT, Président du CRTE Alsace, invité.

Roland ADAM a remercié les participants de leur présence, et, conformément à l'ordre du jour, a proposé ensuite de passer à la lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente par le secrétaire Yves GANTNER.

**2- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2008**

Il est à noter que les PV sont dorénavant consultables sur le site de l'Amicale.

Lecture faite du PV de la précédente AG annuelle, il est procédé à son approbation, à l'unanimité des membres présents et représentés.

**3- Rapport Financier**

Xavier FETZER, Trésorier de l'Amicale, présente les comptes détaillés de l'exercice 2008/2009.

L'actif de l'Amicale se porte, à l'issue de ce dernier exercice à **2.276,74 €** à la date du 31 août 2009.

**4- Rapport des Réviseurs aux comptes**

Les comptes ont été mis à disposition des Réviseurs Bärbel MIRKE et Marc BORNERT qui les ont examinés une heure avant la tenue de l'AG. Ils ont attesté qu'ils n'étaient entachés d'aucune anomalie et pouvaient être proposés à l'approbation de l'Assemblée.

**5- Quitus au rapport financier et au Comité**

Le Président propose de soumettre la gestion de l'Amicale au vote de ses membres. L'assemblée donne quitus au Trésorier ainsi qu'à l'ensemble du Comité, à l'unanimité des membres présents et représentés, pour l'exercice 2008/2009.



#### **6- Election de deux Réviseurs aux comptes**

Après l'appel à candidatures fait par le Président, auprès des membres présents, Bärbel MIRKE et Marc BORNERT se portent à nouveau candidats pour l'exercice de ces fonctions lors du prochain examen des comptes.

Sous réserve qu'ils soient tous deux à jour de leurs cotisations 2009 et 2010 à l'Amicale, ainsi que de la licence 2010, fléchée Tourisme Equestre, ils sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **7- Questions diverses**

Aucune question n'étant parvenue au siège de l'Amicale avant l'Assemblée Générale Annuelle, le Président propose de clôturer la séance à 19h50, en invitant les participants à l'apéritif, dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de notre Amicale.

Le Président

Le Secrétaire

**Roland ADAM**

**Yves GANTNER**